



**MAIRIE DE THONON-LES-BAINS**  
(HAUTE-SAVOIE)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
(CGCT, article R2122-7-1 créé par le décret n°2010-783 du 8 juillet 2010)

T2023\_04

**Décision du Maire du 24 novembre 2023**  
**prise par délégation du Conseil Municipal**

**Objet :** ÉTABLISSEMENT THERMAL – TARIFICATION A COMPTEUR DU 1<sup>er</sup> décembre 2023

Maire de la Ville de Thonon-les-Bains,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains du 24 janvier 2022 donnant attribution à Monsieur le Maire, par délégation de l'assemblée, pour prendre certaines décisions pendant la durée de son mandat afin de régler les affaires prévues à l'article L2122-22 susvisé, notamment « *fixer ou d'actualiser les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées . Le Conseil Municipal reste compétent pour créer de nouveaux tarifs* »,

Vu la délibération n°CM20221219-41 du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains en date du 19 décembre 2022 concernant la fixation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 relatifs aux prestations de service pour la clientèle de l'établissement thermal,

Considérant que la société VALVITAL est titulaire du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'établissement thermal,

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs relatifs aux prestations proposées par l'établissement Thermal à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 par rapport aux derniers tarifs en vigueur,

**DECIDE**

**Article 1** : L'actualisation des tarifs concernant les prestations de service pour la clientèle de l'établissement thermal,

**Article 2** : Les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 sont les suivants :

PRESTATIONS	Tarifs en Euros	
	Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2023
<b>Soins d'hydrothérapie</b>		
Douche sous affusion	22,50	24
Douche générale au jet	22,50	24
Bain hydro massant aromatique	22,50	24
Modelage sous pluie thermale	43	46
<b>Beauté du visage</b>		
Nourrissant hydratant	65	69
Soin visage anti âge global	88	93
<b>Soins du corps</b>		
Gelée gommant délice thermale	44	47
Gommage énergisant	44	47
Enveloppement réparateur	44	47
Équilibre du corps 30 min	47	50
Equilibre du corps 60 min	88	93
Equilibre du corps en duo	176	187
DEEP tissue	94	100
Dos détente musculaire	67	71
Relaxant crânien et visage	47	50
Pierre chaude	94	100
Minceur	67	71
<b>Modelages d'ailleurs</b>		
Shiatsu Esthétique corps 60 min	94	100
<b>Esthétique des pieds et des mains</b>		
Pause mains apaisées	44	47
Equilibre des pieds	55	58
<b>Aquadétente</b>		
Pass Aqua détente	21	22
Pass Aqua détente 1 h avant la fermeture	11	12
Carte 10 entrées	188	198
Carte 25 entrées	414	429
<b>Aquagym</b>		
Entrée	17	18
Carte 10 entrées	151	159
Carte 25 entrées	341	359
3 mois	313	322
6 mois	460	474
12 mois	782	799

<b>Aquagym et option Aquadétente</b>	<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023</b>
Entrée	26	26
Carte 10 entrées	242	249
Carte 25 entrées	551	567
<b>Aquabike</b>		
1 entrée (pour abonnés aquagym ou le club)	10	10
10 entrées (pour abonnés aquagym ou le club)	90	90
1 entrée	20	20
10 entrées	180	180
<b>Musculation : accès salle de musculation, cardio training</b>		
Entrée	14	14
Abonnement 3 mois	170	170
Abonnement 6 mois	291	291
Abonnement 12 mois	430	430
<b>Fitness Liberté : Cours collectifs et accès Musculation</b>		
Entrée	16	16
Abonnement 3 mois	251	251
Abonnement 6 mois	397	397
Abonnement 12 mois	597	597
<b>Le club : Aquagym, fitness liberté espace Aqua détente</b>		
Entrée	31	31
Abonnement 3 mois	397	408
Abonnement 6 mois	625	643
Abonnement 12 mois	971	999
Location de peignoir et serviettes :	4	4
Badge adhérent	10	10
Location serviette	2,50	2,50
<b>Jardin d'eau 45 minutes</b>		
1 à 2 parents + enfant	21	21
1 enfant supplémentaire	9	9
1 accompagnateur supplémentaire	9	9
Escale Thermale sensorielle	55	58
Escale thermique sensorielle premium	89	94
Escale thermique relaxante	99	105
Rituel Beauté	105	111
Rituel Sérénité	131	139
Rituel Prestige	189	200
Rituel Jambes légères	73	77
Rituel dos	99	105

<b>Escapade 2x ½ journée 4 à 6 soins corps su 1 demi-journée</b>	<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023</b>
Détente thermale	155	164
Beauté thermale	215	228
<b>Halte 3x ½ journée : 9 soins corps sur 3 demi-journées</b>		
3 jours pour soi	270	286
Re <i>Sources</i> et vous	305	323
<b>Semaine 5 ½ journée : 11 soins corps sur 5 demi-journées</b>		
Mini cure santé - 6 jours	295	295
<b>Option Cure Thermale</b>		
Prémium	185	185
Prémium avec entrée Espace détente 3 semaines	250	250
1 semaine Espace détente	75	75
3 semaines Espace détente	185	185
Objectif minceur	245	245
<b>Etudiants</b>		
Tarifs étudiants : jusqu'à -20% sur présentation d'un justificatif		

<b>Tarifs résidence</b>						
<b>Tarif 1 nuit en €</b>						
	<b>Basse saison</b>		<b>Moyenne saison</b>		<b>Haute saison</b>	
	Au 01/01/23	Au 01/12/23	Au 01/01/23	Au 01/12/23	Au 01/01/23	Au 01/12/23
Studio double	94	99	99	105	105	111
Suite Junior	99	105	105	111	122	128
Suite Confort	127	135	138	146	149	157
<b>Tarif 7 nuits en €</b>						
	<b>Basse saison</b>		<b>Moyenne saison</b>		<b>Haute saison</b>	
	Au 01/01/23	Au 01/12/23	Au 01/01/23	Au 01/12/23	Au 01/01/23	Au 01/12/23
Studio double	555	588	599	635	655	694
Suite Junior	588	623	660	700	788	835
Suite Confort	765	811	855	906	965	999
<b>Offre « séjour 21 nuits » en €</b>						
	<b>Basse saison</b>		<b>Moyenne saison</b>		<b>Haute saison</b>	
	Au 01/01/23	Au 01/12/23	Au 01/01/23	Au 01/12/23	Au 01/01/23	Au 01/12/23
Studio double	1 132	1 177	1 287	1 338	1 487	1 546
Suite Junior	1 254	1 304	1 487	1 576	1 842	1 916
Suite Confort	1 609	1 673	1 887	1 962	2 220	2 309

Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
07/01/2024 au 09/02/2024	05/04/2024 au 21/06/2024	01/01/2024 au 07/01/2024
03/03/2024 au 05/04/2024	01/09/2024 au 03/11/2024	21/06/2024 au 01/09/2024
03/11/2024 au 20/12/2024	09/02/2024 au 03/03/2024	20/12/2024 au 31/12/2024

Prestations complémentaires :	Tarifs en €uros	
	Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2023
<b>Petit déjeuner :</b>		
- Adultes	12	<b>12</b>
- Enfants (- 12 ans)	7	<b>7</b>
<b>Parking :</b>		
- Journée	5	<b>5</b>
- Semaine	20	<b>20</b>
- Pour 21 nuits	50	<b>50</b>
<b>Téléphone : 0,40 € l'unité ;</b>		
- L'unité	0,40	<b>0,40</b>
<b>Ménage supplémentaire :</b>		
- Pour un studio	50	<b>50</b>
- Pour une suite	70	<b>70</b>
<b>Laverie :</b>		
- Le jeton pour la machine à laver ou le sèche-linge.	5	<b>5</b>

Article 3 : Les Conseillers municipaux seront informés de cette décision et il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services,  
 Madame le Trésorier Principal des Finances Publiques,  
 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Thonon-les-Bains,  
 Le 24 novembre 2023

Le Maire,  
 Christophe ARMINJON



*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*